

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	7 ^{ème}
Nom de site	QUAI_BRANLY_EU	Numéro	00022244U37-22
Adresse du site	11, rue Edmond Valentin	Hauteur	R+5 (22,30m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations/ Commerces
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts Suppression de la 3G 2100MHz		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2013
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	19/10/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	19/12/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé au 9 /11, place Lachambeaudie dans le 12 ^{ème} arrondissement de Paris		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes existantes émettant sur le 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (3G/4G) par 3 antennes multi technologies avec une partie à faisceau fixe émettant sur le 700MHz (ajout pour la 4G), 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz (3G/4G), et une partie à faisceau orientable qui émettant sur le 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 90°, 220° et 340°		
Distance des ouvrants	Lanterneau d'accès à la toiture à 2,5m Fenêtres de 6m à 8m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Azimut 220° : R+3 Azimut 340° : R+5
Estimation par azimut	3G/4G : 90° < 3V/m ; 220° < 4V/m ; 340° < 4V/m 5G : 90° < 2V/m ; 220° < 2V/m ; 340° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	23,65m pour tous les faisceaux		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les nouvelles antennes seront implantées en lieu et place des anciennes antennes dans la fausse cheminée. Pas d'impact visuel
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés dans les combles à proximité des antennes

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

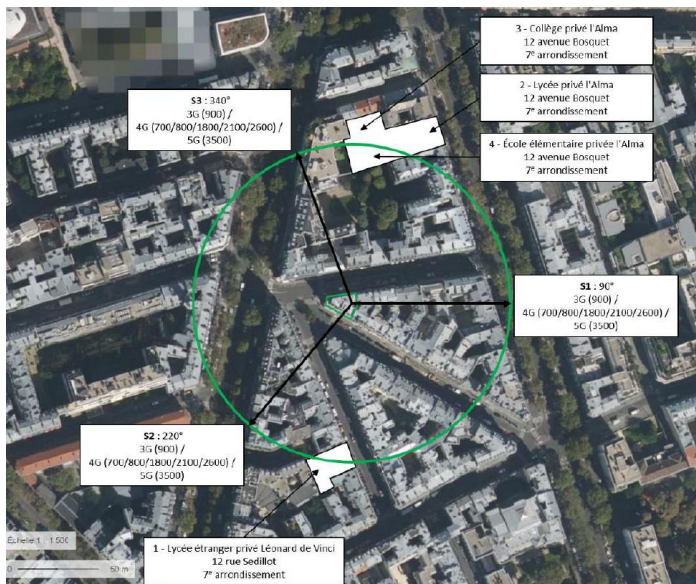
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

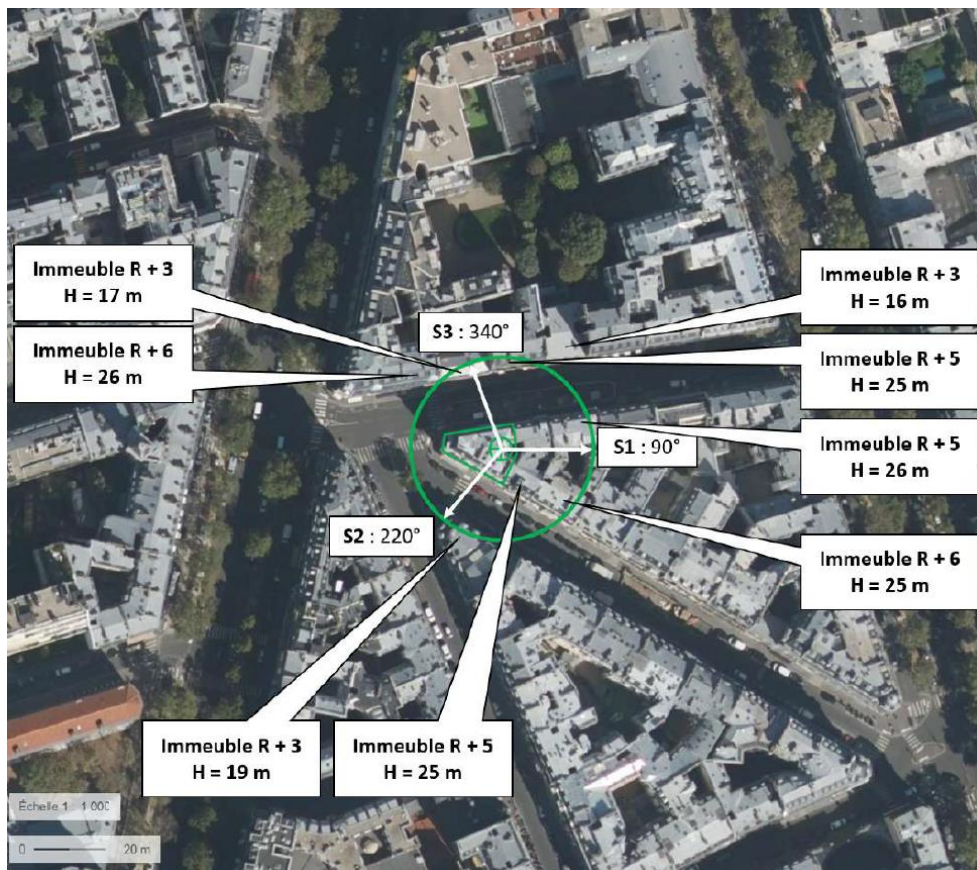
Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
LYCEE ETRANGER PRIVE LEONARD DE VINCI ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	12 RUE SEDILLOT, 75007 PARIS 7E ARRONDISSEMENT	18	Non	88.22	< 1.00
LYCEE PRIVE DE L'ALMA ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	12 AVENUE BOSQUET, 75007 PARIS 7E ARRONDISSEMENT	10	Non	104.51	< 1.00
COLLEGE PRIVE L'ALMA ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	12 AVENUE BOSQUET, 75007 PARIS 7E ARRONDISSEMENT	10	Non	112.92	< 1.00
ECOLE ELEMENTAIRE PRIVEE L'ALMA ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	12 AVENUE BOSQUET, 75007 PARIS 7E ARRONDISSEMENT	10	Non	86.16	< 1.00

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 220, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 20.50 m.

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 340, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 20.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimet 90°	Azimet 220°	Azimet 340°
Niveau Maximal (V/m)	entre 2 et 3	entre 3 et 4	entre 3 et 4
Hauteur (en m)	20.50	20.50	20.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 340, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimet 90°	Azimet 220°	Azimet 340°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 1 et 2	entre 2 et 3
Hauteur (en m)	19.50	19.50	19.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



PAS D'IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimut 90°



Azimut 220°



Azimut 340°

